



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

Mission NexSIS 77

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 16 NOVEMBRE 2020

P.V. N° 113  
Dossier N° 11

## DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne

VU le décret n° 2001-3623 du 12 juillet 2001 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la fonction publique territoriale,

VU le décret n° 2005-542 du 19 mai 2005 relatif aux modalités de la rémunération ou de la compensation des astreintes et des permanences dans la fonction publique territoriale,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à l'astreinte des référents NexSIS 77,

VU l'avis favorable des membres de la Commission administrative et technique des services d'incendie et de secours de Seine-et-Marne en date du 13 novembre 2020,

Vu l'avis favorable des membres du Comité technique en date du 16 novembre 2020,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- ✓ D'autoriser le SDIS 77 à recourir à l'astreinte pour les référents de la Mission NexSIS 77.

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU